



**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
18 janvier 2001  
Français  
Original: anglais

---

**Assemblée générale  
Cinquante-cinquième session**  
Point 64 de l'ordre du jour  
**Question de Chypre**

**Conseil de sécurité  
Cinquante-sixième année**

**Lettre datée du 17 janvier 2001, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de la Turquie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint une lettre datée du 16 janvier 2001, que vous adresse M. Aytuğ Plümer, représentant de la République turque de Chypre-Nord (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale, au titre du point 64 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Ümit **Pamir**

**Annexe à la lettre datée du 17 janvier 2001, adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint une lettre datée du 8 janvier 2001, que vous adresse M. Rauf R. Denktas, Président de la République turque de Chypre-Nord (voir annexe), à propos du récent enlèvement d'un Chypriote turc par des policiers chypriotes grecs à Pyla, village mixte situé dans la zone tampon contrôlée par l'Organisation des Nations Unies (voir pièce jointe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale, au titre du point 64 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Représentant de la République turque de Chypre-Nord  
(*Signé*) Aytuğ **Plümer**

## Pièce jointe

J'apprends que les Chypriotes grecs font circuler des pétitions pour protester contre l'arrestation d'un certain Panicos Tsakourmas, 39 ans, interpellé par la police chypriote turque pour possession de drogue. Ils prétendent que M. Tsakourmas avait été enlevé en guise de représailles après « l'arrestation », par la police chypriote grecque, d'un Chypriote turc de 42 ans, Ömer Gazi Tekoğul, dans le village mixte de Pyla.

MM. Tsakourmas et Ömer Gazi Tekoğul sont l'un et l'autre détenus en attendant d'être jugés, l'un dans la partie grecque et l'autre par la cour d'assises de la République de Chypre-Nord pendant sa session de février. Les deux hommes prétendent que les policiers les ont enlevés. Il appartiendra naturellement aux tribunaux compétents de statuer sur ces deux affaires. Les trois policiers impliqués contestent vigoureusement l'allégation selon laquelle M. Tsakourmas aurait été arrêté en réponse à l'arrestation illégale de M. Tekoğul.

Mais dans le cas de M. Tekoğul, on a de toute évidence affaire à un enlèvement, perpétré par des hommes qui prétendaient être de bons amis de la victime et qui se sont révélés en fait être des policiers chypriotes grecs.

M. Tekoğul est un honorable citoyen chypriote turc, président du club sportif turc de Pyla.

Le 1er décembre 2000, vers 20 h 40, alors qu'il venait de monter dans sa voiture garée devant un café turc de Pyla pour regagner son domicile, il aperçut ses deux « amis » chypriotes grecs qui lui faisaient signe de venir bavarder un moment dans leur propre véhicule. Mais à peine les avait-il rejoints qu'il fut frappé à la tête et que ses agresseurs démarrèrent en direction de Larnaca. Quatre autres policiers chypriotes turcs les joignirent peu après, et M. Tekoğul fut jeté en prison. Sa voiture était restée garée devant le café de Pyla, moteur en marche. Quelques heures plus tard, des voisins alertèrent la famille et le père de M. Tekoğul vint chercher le véhicule.

Dans le village mixte de Pyla sous contrôle de l'Organisation des Nations Unies, il est de règle d'informer immédiatement le représentant de l'ONU dès qu'il y a une arrestation par l'une ou l'autre des deux polices. Cela n'a pas été fait dans le cas de M. Tekoğul. La famille a été informée de la prétendue « arrestation » 12 heures après l'enlèvement.

Me Andreas Constantinou, l'avocat chypriote grec de M. Tekoğul, a fait la déclaration suivante au *Cyprus Mail* le 28 décembre 2000 :

« Je pense que les policiers ont menti. Comme je l'ai fait remarquer au Procureur général, ils ont déclaré que M. Tekoğul avait été arrêté à l'extérieur de la zone sous contrôle de l'ONU, mais si tel avait été le cas, pourquoi ne nous ont-ils pas montré sa voiture? »

L'enlèvement de M. Tekoğul ne fait que confirmer une vieille habitude bien connue de la police chypriote grecque, à savoir le harcèlement systématique des Chypriotes turcs. Les enlèvements de Chypriotes turcs connus et respectés semblaient avoir cessé depuis quelque temps, mais ils pourraient bien se multiplier de nouveau si les représentants de l'Organisation des Nations Unies à Pyla ne prennent pas des mesures énergiques pour éviter ce genre de situation.

Compte tenu du tapage grandissant entretenu autour de l'affaire Tsakourmas, je me permets de porter à votre attention ces quelques éléments d'information qui éclaireraient certains aspects de la question.

Le Président  
(*Signé*) Rauf R. **Denktas**

---